

Pour une Europe en mouvement: mobilité durable pour notre continent

2006/2227(INI) - 22/03/2007

Le Conseil a procédé, sur la base d'un questionnaire de la présidence, à un échange de vues public sur la politique des transports durables et la protection du climat.

Le débat a été mené en tenant compte de la réunion du Conseil européen des 8 et 9 mars qui a porté, entre autres, sur la réduction de la consommation d'énergie et le renforcement de la protection du climat.

L'échange de vues visait à recueillir l'avis des ministres des transports sur des actions concrètes en vue de réduire la consommation d'énergie et les émissions dans tous les modes de transport. D'une manière générale, les ministres ont souligné que les transports devraient jouer un rôle actif en ce qui concerne les questions liées à l'efficacité énergétique et à la protection du climat.

1) Le débat a porté en premier lieu sur les **consommateurs** et comment ils peuvent être incités à modifier leur comportement au volant d'une manière plus respectueuse de l'environnement. Lors de l'examen des moyens de favoriser un comportement en matière de transport plus respectueux de l'environnement, plusieurs propositions ont été présentées. On a reconnu que les consommateurs devraient être mieux informés, notamment grâce à des campagnes de sensibilisation, à la promotion de la conduite écologique et à l'étiquetage des voitures plus économes en énergie et des carburants plus respectueux de l'environnement, tels que les carburants de substitution. Les ministres ont par ailleurs insisté sur l'efficacité des incitations financières pour l'utilisation de véhicules ou de carburants plus propres.

2) Le Conseil a ensuite abordé le développement des **émissions dues à la consommation d'énergie dans les transports maritimes, fluviaux et ferroviaires**. Tout en soulignant leur efficacité énergétique par rapport au transport routier, les ministres ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire de continuer à améliorer la performance environnementale de ces modes de transport. Des mesures concrètes ont été proposées, notamment la promotion des innovations technologiques, la mise au point de normes de qualité pour les carburants et les moteurs et l'instauration de normes d'émission, si nécessaire en tenant dûment compte du contexte international.

La présidence envisage d'organiser un suivi de ce débat sur les transports durables et la protection du climat lors de la session du Conseil TTE de juin 2007.